

**ENTENTES DE RACCORDEMENT
ET ÉNERGIE INJECTÉE**

ENTENTES DE RACCORDEMENT

Deux ententes de raccordement ont été signées en 2006 :

- Cartier Énergie éolienne (BDS) inc. – Parc éolien de Baie-des-Sables, signée le 11 janvier 2006
- Terrawinds Resources Corp – Parc éolien de Rivière-du-Loup, signée le 12 mai 2006

ÉNERGIE INJECTÉE

Énergie injectée sur le réseau au point de raccordement en 2006 pour toute centrale raccordée ayant un engagement d'achat selon l'article 12A.2 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*, en vigueur à compter du 18 avril 2006 conformément à la décision D-2006-66 de la Régie de l'énergie :

- Aucune centrale ayant un engagement d'achat de ce type n'était en service en 2006